

## **Gnelou Paul (PCA du RIP-EPT) : "L'école doit être inclusive afin de garantir le droit à l'éducation pour tous"**

*Gnelou Paul est le Président du Conseil d'Administration du Réseau Ivoirien Pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous (RIP-EPT). Dans cette interview, il met en lumière les différentes actions du réseau en faveur de l'éducation.*

### **Le RIP-EPT exécute plusieurs projets. Pouvez-vous nous les citer ?**

Notre réseau a 3 projets essentiels. Le premier est le projet "Éducation à Haute Voix" (EOL), financé par le Partenariat Mondiale pour l'Education (PME). Ce projet a fait l'objet d'une planification sur une période de trois ans (2024-2026). Il comprend 3 objectifs spécifiques, 8 réalisations et 21 activités. Le projet a été validé par le Conseil d'Administration du RIP-EPT, par le panel d'experts indépendants recruté par le PME et par l'Unité Régionale de Gestion du projet EOL, basée à Accra. Il nous reste la mise en œuvre. Dans les réalisations, nous voulons dans un premier temps accroître le nombre d'organisations membres, notamment le recrutement d'une organisation de jeunes, de femmes et de personnes handicapées. Nous allons ensuite poursuivre nos activités de suivis citoyens notamment de la mise en œuvre des activités du plan sectoriel éducation 2016-2025 (PSE 2016-2025), des conclusions des Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) et des engagements pris par l'Etat lors du Sommet Mondial pour la Transformation de l'Education (SMTE).

Le second projet est le projet conclut entre le Réseau Africain de Campagne Pour l'Education Pour Tous (ANCEFA) et l'ONG Open Society Fondation (OSF)- Africa au profit des coalitions nationales dont le RIP-EPT.

ANCEFA a pu obtenir une subvention auprès de cette ONG pour le suivi de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA 2016-2025). Douze (12) pays dont la Côte d'Ivoire ont été retenus pour la mise en œuvre de ce projet sur une période de 2 ans. Dans ce cadre, le RIP-EPT

mène une série d'activités d'appropriation des différentes thématiques pour un suivi efficace. Le 3ème projet est le projet "Génération Digitale". Ce projet fait référence à la capacitation des responsables des organisations syndicales d'enseignants en vue de leur contribution à la réussite de la politique des TIC en cours de validation par le MENA. Le RIP-EPT conscient que la digitalisation de notre système éducatif est très importante a pu obtenir une subvention de la Coopération Allemande à travers la GIZ pour faire un plaidoyer en vue de l'adoption et la mise en œuvre effective de cette politique. Une série d'activités sera donc organisée avec différents acteurs de notre système éducatif, notamment les responsables des organisations syndicales.

### **Quelle est la place de l'inclusion dans vos différentes activités ?**

L'inclusion fait partie de l'objectif primordial de l'ODD4 c'est-à-dire « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, inclusive, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout le long de la vie ». L'école doit être inclusive afin de garantir le droit à l'éducation pour tous. C'est un challenge très important et au niveau du RIP-EPT, nous avons mené des actions en faveur de la scolarisation des enfants vulnérables en réalisant, des films documentaires sur les Grossesses en cours de scolarité et les enfants handicapés en âge scolaire pour sensibiliser la population et faire des plaidoyers en direction de l'Etat. Nous avons également élaboré un document explicatif du handicap sensoriel permettant aux enseignants de détecter les enfants qui présenteraient les premiers signes d'un handicap sensoriel pour qu'ils soient pris en charge.

### **Vos souhaits...**

Une des principales missions du RIP-EPT, en tant qu'organisation de la société civile, c'est le suivi des politiques éducatives.

C'est pourquoi nous souhaitons la mobilisation de tous nos membres à la réalisation de nos projets qui concourent à apporter notre contribution à la mise en œuvre des réformes de notre système éducatif pour la transformation de l'éducation. La communauté éducative a élaboré un plan sectoriel pour l'éducation 2016-2025 (PSE 2016-2025) qui envisageait relever les défis essentiels du système éducatif. Malheureusement, à un an du terme de la mise en œuvre du PSE 2016-2025, il subsiste des défis qui n'ont pas encore pu être surmontés même s'il faut reconnaître des avancées au niveau de l'offre éducative publique surtout au primaire. Nous plaidons auprès de l'état afin que la gestion des ressources et les financements alloués à certains sous-secteurs soient améliorés. Nous constatons que l'éducation n'est pas financée comme il se doit. Imaginez-vous que moins de 10% du budget alloué au secteur est consacré à l'investissement. Mais, quand on parle d'investissement, nous faisons allusion à la construction, l'équipement, etc. Il est vrai que la recommandation internationale recommande de consacrer au moins 20% du budget ou 6% du PIB à l'éducation mais, ce n'est pas suffisant par rapport à la demande éducative. Il faut accroître le financement et il y a des créneaux qu'on peut imaginer pour pouvoir combler ce vide. Pour nous, c'est une question de volonté politique et si cette volonté est concrète, nous pouvons accroître les financements à travers des mesures drastiques en faveur d'une gestion efficiente des ressources humaine ainsi qu'une fiscalité plus juste. Dans les années 70-80, avec le premier président Félix Houphouët-Boigny qui a mis l'accent sur l'éducation, qui a décroché les enseignants en leur donnant un statut particulier, qui a formé des enseignants et construit des écoles, cela a permis de former les cadres de notre pays. Il faut allouer un financement adéquat à l'éducation pour la développer car, nous en avons les moyens avec nos propres ressources qui peuvent nous permettre de travailler. Tous les pays qui sont aujourd'hui développés, c'est par l'éducation. Des années en arrière, nous étions à la même enseigne avec des pays comme la Chine, le Japon et aujourd'hui ils sont développés grâce à des investissements conséquents dans l'éducation. Au niveau de la Campagne Mondiale Pour l'Éducation, nous sommes en train de travailler sur la convention fiscale. La nouvelle convention de la fiscalité a été adoptée au niveau de l'ONU. Nous devons faire campagne pour que les états puissent l'adopter. Imaginez-vous que,

des grandes multinationales exerçantes dans nos pays ne payent pas leurs impôts ou paient des impôts qui ne correspondent pas aux recettes engendrées dans nos pays. Ces multinationales payent leurs impôts dans leurs pays d'origine, chose qui n'est pas normale. Ce sont donc des choses qu'il faut recentrer pour financer l'éducation. Nous pensons que nous pouvons même mettre en œuvre un fonds dédié à l'éducation. Ce fonds peut être consacré à la construction des écoles, à la formation des enseignants et à l'équipement dans le secteur de l'éducation...

Enfin, il faut noter que l'éducation est l'affaire de tout le monde et non du gouvernement uniquement. Aussi, l'état devrait pouvoir financer les organisations de la société civile qui interviennent dans l'éducation car, ces organisations font un travail important en faveur de l'éducation et sont les partenaires qui doivent être soutenus.

**Interview réalisée par Guy Martial Kouassi**